



Annexes

Département Etudes Chorégraphiques

Eveil et Initiation (Laurence BOUCHEREAU / Dominique GAITS)

La danse classique (Nathalie HALLAY / Laurence BOUCHEREAU)

La danse contemporaine (Tatiana TANEVA / Laurence BOUCHEREAU)

Culture musicale danseur (Corinne PROVOST, Hélène COLIN)

Accompagnement Aurélie SAMANI

Le Département danse du Conservatoire Henri Duparc (année 2013) regroupe 220 élèves et quatre professeurs de danse :

L'ensemble des disciplines chorégraphiques enseignées sont : danse classique, danse contemporaine, formation musicale danseurs.

Les Classes à Horaires Aménagés Danse, en partenariat avec l'Éducation Nationale, sont implantées au Collège Desaix de la 6^e à la 3^e.

Le rôle de la culture chorégraphique

Se rendre au spectacle

La place accordée à la formation du regard sur le mouvement dansé ou à la conception générale d'une pièce chorégraphique est tout aussi importante que l'apprentissage du mouvement en lui-même. L'ensemble des élèves de l'établissement est en lien avec la réalité du paysage chorégraphique de la région Midi-Pyrénées. Les chargés de relation publique des différents théâtres présentent les spectacles et les artistes choisis pour leur saison. Former les publics des salles de spectacles et proposer une vision plus large des différents corps de métiers liés au monde de la danse comptent parmi les missions de l'établissement.

Le répertoire ou vivre l'histoire de la danse

Connaître et de comprendre l'histoire de la danse. Des rencontres avec des spécialistes en danse, des lectures dansées, des projets liés au répertoire classique et contemporain, des masters classes avec différents artistes chorégraphiques et les résidences d'artistes seront proposés dans le cadre du cursus. En mettant en relation l'activité pédagogique et l'activité artistique, il s'agit de faire comprendre aux élèves la qualité d'adaptation dont doit faire preuve un danseur professionnel selon le contexte qui lui est proposé.

Cursus complet

(Danse classique et contemporaine)

I. Eveil musical et corporel

Accessible dès l'âge de 4 ans pour l'éveil 1 et 5 ans pour l'éveil 2. Durée de 2 ans

La durée de cours est de 1h. Il est donné par deux professeurs : un professeur de danse et un de formation musicale.

Dans une classe d'éveil, on recherche une pratique ludique individuelle et collective. L'enfant découvre, expérimente, localise, différencie, invente. Le travail musical permet de développer l'imaginaire, éveiller le sens du phrasé ainsi que rechercher un travail rythmique corporel et expressif dans le mouvement.

- Découverte du corps et de la voix.
- Exploration de l'espace.
- Apprentissage ludique d'éléments gestuels et musicaux simples.
- Mise en situation individuelle et collective.
- Découverte de classes instrumentales.
- Rencontre avec des danseurs.

A l'issue de l'éveil, l'élève peut choisir de continuer la danse en Initiation Danse et/ou de continuer la musique en Initiation Musique.

II. Initiation

Accessible dès l'âge de 6 ans pour l'initiation 1 et 7 ans pour l'initiation 2. Durée de 2 ans

L'initiation peut être le premier stade d'une formation plus longue ou être une fin en soi. Ces deux années sont pour l'élève un temps pour expérimenter et acquérir une approche de la danse.

1) Contenu

L'accès se fait sur un test afin d'évaluer la motivation de l'élève et ses aptitudes.

INITIATION 1(CP)

Initiation Danse

- 2 x 45min de Danse
- 45min Chant Choral

Initiation Danse et Musique :

- 1h00 de Danse
- 1h30 de Formation Musicale et Chant Choral
- 45min d'Atelier de découverte instrumentale

INITIATION 2(CE1)

Initiation Danse :

- 2 x 1h de Danse,
- 45min de Chant Choral

Initiation Danse et Musique

- 1h de Danse
- 1h30 de Formation Musicale et de Chant Choral
- 30 de cours d'instrument

- Exploration de l'espace
- Initiation au langage chorégraphique
- Mémorisation de phrases dansées
- Mise en situation individuelle et collective en cours et sur scène
- Exploration des fondamentaux en danse classique et contemporaine.

2) Objectifs visés au terme de l'initiation

- Développer l'autonomie, pouvoir distinguer, comparer, reconnaître, opposer, dissocier...
- Enchaîner et mémoriser une suite de geste
- Développer le contrôle des appuis.

3) Evaluation

A la fin des 2 années, les élèves passent un test devant l'ensemble des professeurs de danse et le Directeur. Ils présentent un ensemble des travaux réalisés en cours d'année (des exercices techniques, des phrases dansées et improvisées, des déplacements...).

L'équipe pédagogique évaluera la motivation, les aptitudes ainsi que la curiosité, les vœux de l'élève et son réel intérêt pour la danse.

A l'issue de ce Cycle, l'élève a acquis une meilleure idée de ce que peut lui proposer le Conservatoire. Il peut faire le choix d'intégrer le Cycle I Danse, où il pourra acquérir les bases nécessaires à sa pratique chorégraphique et/ou intégrer le cycle instrumental. L'élève peut ensuite faire le choix d'une dominante (Classique ou Contemporain) avec ou sans discipline complémentaire.

III. **Cycle I**

Accessible dès l'âge de 8 ans. D'une durée de 3 à 5 ans.

1) **Contenu**

Le 1er Cycle comporte 3 phases :

- **IC1** : 2 x 1h de dominante
1h de complémentaire
45min d'IMC1*
- **IC2** : 2 x 1h de dominante
1h de complémentaire
45min d'IMC1
- **IC3** : 2 x 1h30 de dominante.
1h de complémentaire
1h d'IMC2

*IMC : Initiation Musicale Chorégraphique (formation musicale du danseur pour les élèves en cursus danse uniquement).

Les + qui complètent la formation :

- Spectacles, représentations, portes ouvertes, projets artistiques avec les musiciens.
- Sorties aux spectacles dans les différents lieux de diffusion de Tarbes et de sa région.
- Rencontres avec des chorégraphes, des artistes...
- Stages ponctuels : danses traditionnelles, danses anciennes, hip-hop, improvisations...

2) **Evaluation**

Tout au long de leur parcours à l'intérieur du cycle, les élèves seront évalués sous forme de contrôle continu. Un avis sera noté trimestriellement dans le livret d'études chorégraphiques. Un premier contrôle devant l'équipe pédagogique se fera en IC2. Ce contrôle situe l'élève dans sa progression.

Le Cycle I est validé par un examen de fin de cycle incluant une variation dans la discipline dominante et une variation dans la discipline complémentaire, imposées par le Ministère de la Culture. L'examen se réalise sur scène devant un jury externe et le Directeur.

Le passage au cycle II se fera à partir de la mention Assez Bien avec encouragements.

3) **Compétences nécessaires au passage en cycle 2**

➤ **Objectifs généraux**

- Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique
- Acquisition des éléments techniques de base
- Découverte des œuvres chorégraphiques
- Capacité à danser un enchaînement simple et d'interpréter une chorégraphie collective.

➤ **Compétences en danse classique**

- Utilisation saine de l'en dehors
- Efficacité des appuis et du plié pour la recherche de l'élévation
- Placement du corps, des bras, de la tête, des jambes dans l'association et la dissociation, en relation avec les cinq positions classiques fondamentales
- Placement dans l'espace : orientation et directions (de face, de dos, effacé, épaulé, croisé, ouvert...)
- A la barre, comme au milieu, assouplissement et consolidation de la musculature
- L'élève prend connaissance du code de la danse classique, doit en mémoriser le mécanisme et le vocabulaire
- L'élève peut renverser de courts enchaînements (droite/gauche, en «*montant*» et en «*descendant*»), intervertir l'ordre des éléments d'un exercice pour se familiariser avec la syntaxe de la danse classique.

➤ **Compétences en danse contemporaine**

- Utilisation du poids de corps à travers la verticalité dans l'équilibre et le déséquilibre
- Développer la mobilité de la colonne vertébrale (enroulé-déroulé, courbes, torsions, spirale)
- Utilisation de l'en dehors
- Avoir conscience de la ceinture scapulaire et de la colonne vertébrale dans les mouvements des bras
- Chercher l'efficacité à travers la maîtrise de l'axe de la jambe d'appui (dégagé-tours)
- Chercher à comprendre un mouvement par son chemin corporel
- Danser et suivre un rythme, un phrasé, une mélodie
- Apprendre à créer des formes, des volumes, dans différentes orientations et

niveaux

- L'élève doit se sentir libre et autonome dans son rapport à l'espace et lui donner les moyens de structurer son mouvement spatial.

IV. Cycle II

Accessible dès l'âge de 11 ans, d'une durée de 4 à 5 ans ' élèves de a 6° à la 3° en classe à Horaires Aménagés

1) Contenu

- **6e - 5e (IIC1 – IIC2)** : 5h30 de dominante
1h30 de complémentaire
1h d'IMC2
- **4e - 3e (IIC3 – IIC4)** : 6h de dominante
1h30 de complémentaire

2) Evaluation

A l'intérieur du cycle, les élèves sont évalués sous forme d'un contrôle continu devant un jury externe et le Directeur : présentation sur scène d'une variation imposée ou composée par les professeurs dans les deux disciplines. Un avis sera noté trimestriellement dans le livret d'études chorégraphiques de l'élève.

Le cycle II est validé par un examen incluant une variation imposée par le Ministère de la Culture. Ainsi l'élève obtient son Brevet d'Etudes Chorégraphiques à partir de la mention Assez Bien avec encouragements.

Une mention supérieure ou égale à Assez Bien avec encouragement permet le passage en Cycle III de Pratiques Amateurs. Une mention supérieure ou égale à « Bien à l'Unanimité » peuvent accéder au cycle III Préprofessionnel.

Au cours de ce cycle, l'élève en double cursus (musique et danse) choisit sa spécialité dominante. S'il choisit la danse, le cours d'instrument devient une Unité d'Enseignement complémentaire et la Formation Musicale Danseur est obligatoire.

Le suivi des deux cursus complets (musique et danse) est possible mais ne peut se poursuivre que par mesure dérogatoire et après avis favorable de l'équipe pédagogique.

3) Compétences nécessaires au passage en cycle 3

➤ Objectifs généraux

- Prise de conscience de la danse comme langage artistique
- Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques

- Initiation à l'endurance
- Capacité à s'auto-évaluer

➤ **Compétences en danse classique**

- L'élève contrôle certains éléments techniques : élévation des jambes, pirouettes, tours, grands sauts, batterie, pointes pour les filles, tours en l'air pour les garçons
- Il affine et affirme son travail du bas de jambe, des bras ; il exécute des enchaînements avec plus d'amplitude dans le geste comme dans le parcours
- L'élève danseur utilise force ou légèreté, gestes ponctués ou rayonnants, élégance du haut du corps, fluidité des bras, recherche de l'élévation, musicalité pour s'exprimer
- L'élève a étudié et mémorisé les rares soli (variations) ou ensembles du répertoire de ballet qui sont à son niveau technique. Il entre dans l'interprétation à travers les compositions (variations, ensembles) créées par les professeurs
- Il doit pouvoir analyser un enchaînement de pas, assembler et combiner des pas, des mouvements afin d'envisager toutes les possibilités de la composition en danse classique.

➤ **Compétences en danse contemporaine**

- Appuis et passages au sol, suspensions, chutes et remontées avec spirales
- Vivacités et nuances dans la tactilité des pieds.
- Contrôle des rythmes différents dans les transferts du poids du corps
- Maîtrise de l'en dehors et de la parallèle
- Demi et grands pliés dans toutes les directions
- Petites et grandes courbes, inclinaisons latérales, spirales, torsions, successions, rebondis, rotations,
- Développés, enveloppés, retirés, raccourcis, arabesque, fondues, adage, promenades
- Tours en dehors, en dedans, en parallèle, sur deux pieds, sur place et en déplacement, avec ronds de jambe, planés avec suspension dans le corps, détournés et enveloppés
- Maîtrise du rythme
- Maîtrise des combinaisons simples de mouvements avec changement de direction, d'orientation et de niveau.

V. Cycle III

Accessible dès l'âge de 14 ans. D'une durée de 2 à 5 ans.

A l'issue du Cycle II, guidé par l'équipe pédagogique, l'élève choisit de s'orienter vers le Cycle III dans l'objectif de préparer :

- Le Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)

1) Contenu

- 7h à 9h de dominante
- 2h de complémentaire
- Participation aux projets musicaux et chorégraphiques de l'Établissement
- Participation aux concours de danse
- Travail individuel de recherche en culture chorégraphique
- Pratique du spectateur (spectacle, expositions, concerts...)

2) Evaluation

Pour ce qui est du CEC, l'élève effectuera en fin de Cycle une variation imposée choisie par le professeur et proposera un projet personnel artistique.

La validation du CEC sera possible avec une mention supérieure ou égale à Assez Bien avec encouragements.

L'examen se déroule sur scène devant un jury externe sous la présidence du Directeur de l'établissement.

3) Compétences nécessaires à l'obtention du Certificat ou du Diplôme

➤ Objectifs généraux

- Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ d'une pratique amateur
- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
- Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- Développement de l'endurance et approche de la virtuosité.

➤ Compétences en danse classique

- L'élève a affirmé des qualités de propreté, fluidité, dynamisme, amplitude à travers le code classique

- Il a développé puissance, résistance, vélocité et peut faire preuve d'une certaine virtuosité (séries de tours, fouettés, manèges, série de grands sauts, batterie...)
- L'élève doit pouvoir connaître le déroulement d'une barre, d'une classe, exécuter seul les séries d'exercices d'échauffement le mettant en état de danser (il élabore sa propre méthode de travail)
- L'élève aborde et discerne les différents styles (danse romantique, classique, néo-classique...) à travers la pratique et l'interprétation du répertoire du ballet et par l'étude de l'histoire du ballet

- Il peut composer une variation, un solo, en relation avec la carrure et le phrasé musical ou un thème donné
- L'élève peut exécuter des pas de deux (duos, portés, tour de promenade...) ne mettant pas en danger l'intégrité de son corps.

➤ **Compétences en danse contemporaine**

- Maîtrise de l'équilibre, du déséquilibre, de la mobilité de la colonne vertébrale dans toutes les situations
- Harmonie entre la respiration et le mouvement
- Amplitude des jambes et contrôle de la virtuosité par rapport à toutes les combinaisons possibles
- Tours avec courbes, élans, sans élan, avec formes dans le buste et les bras, tours spiralés et sauts, tours et chutes
- Sauts avec combinaison de buste en tournant, manège, sauts combinés avec passages au sol, tours en l'air
- Développement des qualités techniques et artistiques à travers les nuances et une maîtrise des moteurs du mouvement
- Disponible à tout changement de qualité
- Maîtrise du mouvement relié aux fondamentaux : corps, espace, temps.